

Lundi 16 janvier 2017

Discours de Monsieur le Président

Mes Chers Collègues,

Le budget 2017 a été construit conformément aux orientations budgétaires que vous avez définies lors de notre dernière réunion, en décembre dernier.

Il n'y aura donc que très peu d'écart avec les chiffres qui vous avaient été communiqués alors, ce qui démontre une maîtrise de nos dépenses et une appréciation correcte de nos recettes.

S'agissant précisément des recettes, quelques remarques :

1. **Les impôts n'augmenteront pas pour la 7^e année consécutive**, malgré les contraintes que vous connaissez : augmentation des dépenses obligatoires/baisse des recettes de fonctionnement, (en cumulé moins 16 millions d'euros de dotations de l'Etat).

Cette performance n'est possible que grâce au plan de maîtrise que nous avons mis en place, même si tous les objectifs que nous avons fixés n'ont pas encore été atteints, notamment dans le domaine de l'enfance. Il faut savoir que le nombre d'enfants qui nous sont confiés a considérablement augmenté : 845 en 2012, 1113 actuellement, soit plus de 30 % en 4 ans.

2. **Nous n'augmenterons pas l'endettement.** Même si nous votons un emprunt d'équilibre de 26 millions d'euros. Celui-ci ne devrait pas être mobilisé. Nous verrons en fonction des excédents du compte administratif qui enregistrera des recettes exceptionnelles.

Ce budget 2017 nous permettra donc, à partir d'un autofinancement de 20 millions d'euros, de réaliser 55,7 millions d'euros d'investissement et de couvrir les 276 millions d'euros de fonctionnement.

Danièle Boeglin entrera dans les détails. A mon niveau, je veux simplement souligner quelques chiffres :

- Enfance/famille : 34,3 M€
- Personnes âgées : 42,56 M€
- Handicap : 35,9 M€
- RSA : 59,9 M€

Ces chiffres, impressionnants, montrent à quel point la tâche qui nous est assignée est extrêmement difficile. L'Etat ne tient aucun de ses engagements. C'est

ainsi que sur les seules AIS (allocations individuelles de solidarité), le reste à charge en 2016 est de 40 M€.

A ce stade, je voudrais souligner le scandale que représentent la répartition des 200 millions d'euros de dotations qui devaient aider les Départements qui ont le plus fort reste à charge, dont nous faisons partie.

En effet, au motif qu'il nous reste encore de l'autofinancement, nous ne toucherons rien alors que les Ardennes, par exemple, qui ont les mêmes caractéristiques sociales que nous, toucheront 3,5 M€. La Marne, quant à elle, a un reste à charge de 30 euros de moins par habitant ; or elle touchera 1 million d'euros.

J'ai fait part de mon indignation devant ce traitement mais le Gouvernement est resté sur ses positions, totalement injustifiées.

Il nous faudra donc continuer de nous battre avec nos seules armes en étant vigilant sur tous les points. Cette rigueur nous permet un investissement net, hors remboursement d'emprunt, de 46 M€. C'est une somme non négligeable et qui fait du Département l'acteur essentiel en matière de travaux publics.

Nous allons pouvoir terminer le collège Paul Langevin de Romilly-sur-Seine, lancer les opérations en faveur du collège d'Ervy-le-Châtel ainsi qu'en faveur de la 2^e caserne de sapeurs-pompiers dans l'agglomération troyenne.

Nous allons aussi accélérer les investissements à la Cité du vitrail, pour laquelle j'ai obtenu l'assurance, de la part de la région Grand Est, d'obtenir 20 % de subventions.

Ces crédits d'investissement, que vous découvrirez en détail, nous permettront de tenir nos engagements en faveur du Canal à grand gabarit et de l'électrification de la ligne SNCF Paris-Troyes. A ce sujet je voudrais rappeler au passage, qu'après la Région, nous sommes le 2^e financeur avec 21 millions d'euros, ce qui n'est pas toujours souligné.

Ces crédits d'investissement nous permettront également de mettre en œuvre le plan haut-débit, notre action phare en 2017. Nous sommes fiers de cet engagement à nos yeux essentiel. Il s'agit ici d'aménagement du territoire, au nom de l'équité entre tous les citoyens et d'abord en direction des plus mal servis. Mais il s'agit aussi d'un élément d'attractivité pour l'ensemble du département de l'Aube.

Mes chers collègues, il ne s'agit pas pour moi de passer tout le budget en revue. Ayons simplement présent à l'esprit qu'avec ce budget nous remplirons nos obligations dans nos compétences sociales. Premier poste budgétaire ce poste nous permet d'accompagner nos anciens, nos jeunes, d'alléger les problèmes des personnes handicapées et de permettre à ceux que la vie n'a pas favorisé, notamment par le chômage, de survivre dans un monde impitoyable.

Ce budget nous permettra également de conduire une politique économique vigoureuse en faveur du tourisme, élément clé de notre attractivité, renforcée par un centre de congrès qui tient ses promesses.

Ce budget nous permettra de continuer d'être solidaire avec les communes et les intercommunalités. S'agissant de celles-ci, nous les aiderons à intégrer l'action

d'Aube Développement avec la Chambre de commerce pour qu'il y ait une capacité d'action au profit de tout le territoire départemental.

Concernant le développement économique, vous connaissez le contexte des nouvelles règles (qui sont d'ailleurs en cours de discussion, il y a un recours de l'ADF contre la circulaire Baylet).

Il faut nous réjouir que nous ayons eu en la matière une volonté très forte. Les zones d'activités existent, il y a des réserves foncières et, demain, le Département est en capacité d'accueillir toute nouvelle entreprise qui voudrait s'implanter.

Nous continuerons de jouer notre rôle à la Technopole pour faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche, le besoin d'innovation des entreprises et l'esprit d'entreprise sur lequel nous fondons toujours nos espoirs de redynamisation.

En matière d'enseignement supérieur, nous allons continuer de jouer notre rôle de leader, d'initiateur, de développeur. En attendant de mettre en œuvre, en tant que maître d'ouvrage, la construction de l'ESTP (Ecole supérieure des travaux publics), nous allons accueillir cette école d'ingénieurs dans nos locaux laissés libres par l'entreprise LDR Médical. Cette installation est en droite ligne de l'implantation de l'EPF et je veux remercier son directeur Jean-Michel NICOLLE pour le rôle qu'il a joué dans cette arrivée.

Voilà, mes chers collègues. J'aurais encore beaucoup de choses à dire, mais nous y reviendrons. Je voudrais simplement, à ce stade, souligner l'attitude exemplaire du service des Transports scolaires qui a tout fait pour que la transition avec la Région se passe bien.

Je voudrais également remercier les agents routiers qui, dans le cadre du service hivernal, sont présents et vigilants pour que nos concitoyens aient les meilleures conditions de circulation possible.

Je voudrais aussi associer, dans un même remerciement, l'assemblée départementale et l'ensemble de l'administration départementale dans le soutien que vous m'apportez en cette période complexe et difficile.

Notre action s'exerce en faveur de tous les Aubois. Elle est résolument tournée vers l'avenir. Cela demande de la force et de la conviction, merci de m'aider à tenir le cap.

**Philippe Adnot,
Sénateur,
Président du Conseil départemental de l'Aube**